

*Les subsides*

que les États-Unis laisseraient le Canada augmenter sa part du marché du porc vivant et préparé et des produits du porc aux États-Unis. Croient-ils que les producteurs et les transformateurs de porc les laisseront faire? Ils ne devraient pas tromper la population. Si on croit à cela, on croit au père Noël.

Il y a actuellement une autre question constitutionnelle à considérer. Je pense aux États qui peuvent tous interdire l'entrée d'une denrée chez eux, pour des raisons d'hygiène surtout mais aussi pour d'autres motifs. Ainsi, le Dakota du Sud interdit toujours l'entrée du porc canadien. Pendant un certain temps, environ 5 ou 6 États du Midwest américain interdisaient l'entrée de produits du porc de notre pays. Qui ces gens pensent-ils tromper, quand on considère les prérogatives constitutionnelles des États, et notre faiblesse devant les désirs des États-Unis?

Je voudrais me reporter à une autre chose que le gouvernement oublie normalement. M. Reagan n'a pu obtenir qu'un vote partagé au comité du Sénat au sujet de négociations accélérées sur le libre-échange et encore lui a-t-il fallu envoyer une lettre au sénateur Packwood pour garantir au Sénat et à ce comité, qu'on ne nierait pas au Sénat américain son droit constitutionnel de ratifier ou d'ordonner des droits compensateurs. Il n'y aura aucun changement à cet égard, et soyez certains qu'il n'y en aura jamais.

On se fait des illusions si on envisage la conclusion d'un accord global de libre-échange avec les États-Unis et si l'on croit que les Américains ne décideront pas, quand bon leur semble, d'imposer un droit compensateur ou de fermer un marché en particulier sur lequel, selon eux, leurs producteurs, leurs usines de transformation ou leurs fabricants ont besoin de protection. C'est ce qu'ils ont fait de tout temps, et ils continueront d'agir ainsi.

Il faut donc se demander ce que nous devons faire pour y parer. Comme c'est le cas non seulement avec les États-Unis, mais également avec de nombreux autres pays, je propose que nous négocions un accord. Il s'agirait d'un accord de trois ans, de cinq ans ou de dix ans par produit ou groupe de produits, et je me servirai du grain comme exemple. Avec bon nombre de nos clients, nous avons négocié des contrats prévoyant des montants minimum et maximum. Ils peuvent être négociés d'année en année en ce qui a trait à l'éventail permis entre le minimum et le maximum d'exportations vers un pays donné. Je pense à la Chine et à l'Union soviétique en particulier.

On négocie des prix minimum et maximum puis, chaque année, on s'entend sur un prix situé entre le plafond et le plancher. C'est ce que nous pouvons faire avec les États-Unis. Selon moi, c'est la seule façon de procéder. Nous aurons alors une chance, par exemple, s'il s'agit d'un contrat de dix ans, disons dans le secteur du bois, de négocier dans le cadre de ces limites. Nos producteurs sauront ainsi à quoi s'en tenir chaque année. Ils pourront planifier leur production. On peut appliquer cette formule à n'importe quel secteur de l'économie.

Des ententes de ce genre ne devraient pas se limiter aux États-Unis. Il faut cesser de mettre tous nos oeufs dans le même panier. A une époque, nous comptions presque exclusivement sur la Grande-Bretagne. Je demande aux députés de se rappeler ce qui s'est produit en l'occurrence. Nous avons pratiquement tout perdu à la suite de la Seconde Guerre mondiale. Des accords de ce genre doivent également être conclus avec le

Mexique, les pays des Antilles et d'Amérique centrale, surtout pour ce qui est des fruits frais et des légumes. Ces pays ont désespérément besoin de nos bovins de race, pour la production tant de lait que de viande. Ils ont désespérément besoin d'aide spécialisée et technique dans le domaine de l'agriculture. Ils ont désespérément besoin d'espèces sonnantes. Ce sont des pays pauvres.

● (1550)

Les députés devraient voir au Mexique les légumes qu'on y produit. J'ai visité trois marchés à Mexico où j'y ai vu de magnifiques légumes. Les tomates étaient aussi grosses que des melons cantaloups. Pourquoi ne conclurons-nous pas avec le Mexique un marché de 300 à 700 millions de dollars par an sur une période de trois à cinq ans pour l'achat de légumes? Ma femme en a par-dessus la tête de payer en février 3 \$ pour un chou-fleur qui a poussé en Arizona ou en Californie et dont une multinationale de l'alimentation contrôle la vente de la ferme jusque chez le détaillant à Regina? C'est le même problème avec les fruits.

Nous pourrions faire affaire avec une foule de pays. Ce serait la solution la plus avisée. Nous éviterions ainsi de nous limiter à un seul grand marché. Nous cesserions d'être tributaires de la vigueur économique d'un seul pays. Nous cesserions d'être à la merci de la bienveillance condescendante du gouvernement américain, qu'il soit républicain ou démocrate, et nous cesserions par la même occasion d'être victimes de l'ingérence de notre gros et puissant voisin.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Y a-t-il des questions ou des observations? S'il n'y en pas, poursuivons le débat.

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Monsieur le Président, dans son intervention un peu plus tôt, la ministre du Commerce extérieur (M<sup>lle</sup> Carney) a soutenu que les reproches adressés au gouvernement par l'opposition au sujet du libre-échange étaient des plus négatifs. Après avoir entendu son discours, il est manifeste que la ministre n'avait strictement rien à dire.

L'initiative des conservateurs visant la conclusion d'un accord global de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est de toute évidence malavisée et dangereuse. Cet élément central de la politique économique et étrangère du gouvernement compromettra notre souveraineté et notre aptitude à protéger et à améliorer le bien-être à la fois culturel, social et économique des Canadiens. Voilà pourquoi nous ne sommes pas d'accord avec l'initiative prise par le premier ministre et pourquoi de jour en jour un nombre croissant de nos concitoyens réclament qu'il n'y soit pas donné suite.

En matière de commerce, les libéraux cherchent à mettre en oeuvre, à l'intérieur du GATT, des politiques capables de préserver et d'étendre nos marchés d'exportation dans l'économie mondiale. Le gouvernement parle d'une double démarche: utiliser le GATT et négocier aussi séparément avec les États-Unis. En réalité, le gouvernement déprécie notre activité et notre influence dans le processus multilatéral du GATT. Au lieu de mettre au point la politique industrielle et économique dont nous avons besoin pour que le Canada soit plus innovateur et concurrentiel sur les marchés mondiaux, les conservateurs mettent tous leurs oeufs dans le panier d'une libéralisation générale des échanges avec les États-Unis. Ce n'est rien